



Empowered lives.
Resilient nations.

Plan de Travail Pluriannuel

Titre du projet : Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti

Numéro du projet : 00128724

Partenaire de mise en œuvre : UNDP, RCO, CNUCED

Date de début : 01/06/2020

Date de fin :

31/05/2022

Date de réunion du PAC :

Justification de la révision substantive

Ce projet d'appui à la « Stratégie Nationale de financement du développement » en Haïti contribuera à évaluer les opportunités de mobilisation de ressources dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'atteinte des ODD, à appuyer la formulation et la mise en œuvre de plans d'action globaux et, si nécessaire, des révisions stratégiques en vue de mobiliser ces fonds en vue d'un meilleur alignement sur les objectifs de la Stratégie nationale relative à l'atteinte des ODD. Les scénarios identifiés pour la mobilisation de fonds devront mener tour à tour à une éventuelle révision de la Stratégie et des objectifs des ODD pour lesquels les opportunités de financement et les défis n'ont pas encore été pris en compte.

Le projet mis en œuvre par les Nations unies, avec un double appui du PNUD et la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), associera – comme partenaires d'exécution ou acteurs ayant accumulé de l'expérience en Haïti et à l'échelle mondiale – l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti (UNCT) ainsi que les organismes non-résidents ayant un mandat ou une expertise avérée dans le domaine réunis sous l'égide du Bureau du Coordonnateur Résident.

Le projet veillera à organiser une large consultation des acteurs nationaux pour définir les stratégies, les priorités et les objectifs, ainsi que des échanges permanents avec d'autres partenaires clés du secteur privé, des organisations non gouvernementales ou du secteur financier, des Banques multilatérales de développement (Banque mondiale) et des partenaires internationaux.

À la fin du projet, la poursuite de la mise à jour régulière de la stratégie sera pleinement institutionnalisée et les capacités d'appui pour ce faire renforcées. Un solide mécanisme de suivi et d'évaluation coordonné par le MPCE sera mise en place, en étroite collaboration avec les Ministères de l'économie et des finances, du commerce et de l'industrie; de l'agriculture; des affaires sociales et du travail et autres, afin d'assurer une évaluation continue et conjointe et une actualisation stratégique des stratégies de financement ainsi que la contribution la plus complète possible de tous les financements mobilisés pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

Effet auquel contribue le projet (PNUAD/DPP) : . Résultat 5 de l'UNDAF et Effet 1 du CPD: Les institutions publiques et la société civile améliorent l'état de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de décision Produit(s) indicatif(s) : . 1.2. Les fonctions, le financement et les capacités des institutions infranationales sont renforcés afin de fournir des services de base et de répondre aux besoins de la population.	Total des ressources nécessaires :	USD 1,200,000.00	
	Total des ressources allouées :	TRAC du PNUD :	300,000.00
		Donateur : Multi-Partner Trust Fund (MPTF)	USD 900,000.00
		Donateur :	
		Gouvernement :	
		En nature :	N/A
	Non financé :	N/A	

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe	Programme des Nations Unies pour le développement
JOSEPH JOUTHE Ministre de la Planification et de la Coopération Externe	STEPHANIE ZIEBELL Représentant résident a.i. <i>Stephanie Ziebell</i>
Date :	Date : 13-Aug-2020

I. PROBLEMATIQUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

Le chemin vers l'atteinte totale des objectifs du développement durable (ODD) en Haïti, en cas de succès, sera long et son succès reposera sur de multiples facteurs internes et externes. La mobilisation des ressources financières nécessaires est semée d'embûches, difficultés majeures accentuées par le contexte actuel de crises qui impactent davantage les perspectives de financements futurs.

La dépendance vis-à-vis des ressources externes pour financer le développement durable en Haïti est un facteur crucial. En général, les pays les moins avancés (PMA) ont progressé plus lentement - ou trop lentement - vers l'atteinte des ODD, notamment en raison du manque de ressources et des faibles progrès dans les transformations structurelles. Les difficultés spécifiques d'Haïti à cet égard - d'où l'importance de ce projet - résultent de trois facteurs et freins principaux :

Premièrement, l'environnement global du financement du développement est devenu encore plus limité. La CNUCED a calculé que les investissements nécessaires aux PMA pour atteindre les objectifs de développement durable s'élevaient à 120 milliards de dollars par an entre 2015 et 2030, soit trois fois plus le montant mobilisé ou prévu. Au total, la dette des PMA a presque plus que doublé au cours des dix dernières années. L'afflux des investissements directs étrangers vers les PMA ont subi au cours de la même période une contraction de 37 %. En 2017, les donateurs de l'Aide Publique au Développement (APD) ont à peine fourni près de 50 milliards de dollars sur l'objectif 17.2 de l'objectif de contribution de l'APD. Tout cela a naturellement eu un impact majeur sur la capacité des PMA (et en particulier d'Haïti) à financer des stratégies ambitieuses d'ODD, d'autant plus que les progrès limités dans la transformation structurelle de leurs économies ne leur ont pas permis de corriger cette situation.

Deuxièmement, dans un contexte de financement mondial qui se détériore, Haïti au cours de la dernière décennie a davantage subi le contrecoup plus que beaucoup d'autres PMA, pour diverses raisons, notamment (mais pas exclusivement) son exposition aux chocs de catastrophes naturelles à répétition et son statut d'île. L'aide publique au développement (APD en dollars constants de 2015) a décliné depuis son pic après-2010, de 45 % du revenu national brut (RNB) au début de la dernière décennie à un peu plus de 10 % du RNB actuel. La dette d'Haïti a aussi rapidement augmenté, passant d'un peu plus de 10% du PIB après le tremblement de terre à près de 35% du PIB aujourd'hui. Son encours actuel de dette extérieure place Haïti, à la mi-2019, sur la liste des PMA en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement. Haïti n'a pas non plus réussi à faire de percées majeures dans la mobilisation des investissements directs étrangers. Depuis 2010, ces investissements ont atteint en moyenne 150 millions de dollars par an en Haïti. En comparaison du demi-milliard, milliard et deux milliards de dollars (USD) mobilisés par an respectivement par la Jamaïque, les Bahamas et la République dominicaine. Pour ce qui est de la mobilisation des ressources intérieures, la perception des recettes fiscales de Haïti est demeurée constamment entre 12 et 14 % du PIB, en raison du faible niveau de développement économique, de sa politique fiscale régressive et des multiples complexités de la perception efficace et intégrale des impôts dus. En cela, il se classe comme le percepteur le plus faible de la région. Il en résulte un déficit budgétaire constant, qui atteint maintenant 3% du PIB. Selon certains analystes, le déficit de 2019 ne pourrait être limité jusqu'à présent que par une réduction de près de 20% des dépenses courantes et de près de 70% des dépenses en capital, réduisant ainsi encore davantage la portée déjà extrêmement limitée du budget national. Les transferts de fonds de la diaspora sont particulièrement importants dans le contexte haïtien, où ils représentent près d'un tiers du PIB. Cependant, des mécanismes et des incitations sont nécessaires pour s'assurer que - au moins une partie de ces transferts - soient canalisés vers des investissements productifs.

Le troisième facteur qui impacte la mobilisation de ressources pour Haïti ce sont ses crises récurrentes, et en particulier la crise de 2018-2019. Les exportations ont connu une importante contraction. Les partenaires internationaux sont dans l'expectative. Le contexte incertain en matière de gouvernance a empêché certains grands partenaires internationaux comme les banques multilatérales ou régionales, requérant des garanties

fiduciaires, d'engager des prêts. Conséquence de la crise, le PIB de 2019 a été négatif entre 1 et 2%. En outre, les dernières prévisions de la Banque mondiale montrent également une estimation négative de croissance d'environ 2% moins pour 2020 et 2021. On estime aujourd'hui que plus de 4 millions de Haïtiens dépendront de l'aide d'urgence en 2020, un chiffre représentant presque le double de celui d'avant-crise.

Cela dit les défis auxquels Haïti est confronté sont de trois ordres :

- a) Repenser la meilleure stratégie, compte tenu à la fois de la situation de référence actuelle en ce qui concerne les ODD et de l'environnement interne et externe, y compris les réformes politiques indispensables et urgentes - pour accélérer et « Ne laisser personne de côté » sur le chemin vers l'atteinte des ODD,
- b) Identifier les opportunités pour répondre aux exigences des besoins de financement pour cette stratégie et formuler le plan d'action pour mobiliser les ressources. De ce fait, revoir la stratégie des ODD en fonction des opportunités de financement évaluées - ambitieuses mais réalistes - et des scénarios alternatifs,
- c) Mettre en œuvre une stratégie globale de consultation populaire, de telle sorte que l'examen des options présentées - et la prise de décisions éclairées à ce sujet - soient participatifs, transparents, pris en charge par les pays et soutenus par un consensus solide et par un engagement ferme en faveur de la réalisation et du succès. Dans le contexte actuel de crise non résolue, cette consultation nationale visant à capter les préoccupations, les attentes et la vision d'avenir de la population est essentielle à la reconstruction du contrat social qu'Haïti doit d'urgence sortir du mode de crise et d'affrontement permanents.

Comme le souligne le rapport de la CNUCED, les PMA devront prendre des initiatives plus fortes dans la gestion de la structure de financement et mettre en place les cadres institutionnels, lois et règlements nécessaires pour aligner toutes les sources potentielles de financement sur les besoins et plans nationaux. De ce fait, identifier les opportunités pour de tels financements de stratégie nationale de développement, en soutien aux cibles les plus ambitieuses - mais réalistes - des ODD, et renforcer les capacités pour la mobilisation effective de ces sources, est ce dont Haïti a besoin et ce dont il s'agit dans ce projet.

Contribuer à atteindre ce dernier objectif et disposer d'une capacité durable de planifier, de mobiliser et de suivre les apports de ressources est un autre domaine d'appui à ce projet. Ainsi, le projet vise à avoir un impact au-delà de la formulation de la stratégie de mobilisation de ressources, puisqu'il inclut également "un pas en arrière, mais en avant" en encourageant et en soutenant un processus large de refonte des possibilités de développement (à l'appui de l'atteinte des ODD). Si ce processus est couronné de succès, le projet aura également contribué significativement à la construction de la cohésion sociale, à la résolution des conflits et à la reconstruction d'un sens plus fort du contrat social, ce dernier étant l'un des principaux objectifs stratégiques du Cadre Stratégique Intégré du SNU pour Haïti.

II. STRATEGIE

L'environnement de crise actuel a clairement démontré le lien inhérent entre le développement socioéconomique et la gouvernance, et en particulier la manière dont le déficit démocratique et les faiblesses actuelles de la gouvernance ont eu des répercussions négatives sur le développement socioéconomique et la réalisation des ODD. De même, la persistance d'une pauvreté élevée et d'une incapacité à satisfaire les besoins de base et à assurer l'accès aux services sociaux a provoqué une frustration populaire massive et généré des sous-courants dans le système politique qui ont fragilisé le fonctionnement de base et stable des institutions. Le menu contrat social qui reste à Haïti tremble dans ses fondations. Ce projet revêt donc une importance supplémentaire en tant que contribution possible à la construction de la cohésion.

La stratégie à plusieurs volets que le projet poursuivra donc comprendra les éléments suivants :

Premièrement, une réévaluation des principaux piliers de la stratégie nationale de développement, des succès et échecs, des réformes initialement prévues mais non mises en œuvre, des réformes supplémentaires nécessaires pour mettre la stratégie des ODD sur une voie aussi rapide que possible. Il ne s'agit pas d'un examen objectif par objectif, mais plutôt d'une réévaluation au niveau macro et des principaux paramètres de développement ayant une incidence directe ou indirecte sur les ODD individuels.

Deuxièmement, et à la suite d'une analyse approximative du "coût" de l'actuel plan d'action national pour l'atteinte des objectifs de développement durables (mais sans s'engager dans un calcul détaillé des coûts objectif par objectif), un examen de l'architecture et des options de financement sera effectué; des possibilités ou limitations en termes d'alignement des composantes de financement actuelles et potentielles sur les objectifs de développement durable; et des possibilités que chacune de ces filières de financement pourrait offrir à court, moyen et long terme. Des plans d'action seront élaborés pour chacune de ces sources de financement, en tenant compte également de l'expérience acquise par d'autres PMA dans des situations presque comparables. Un scénario faible, moyen et élevé sera formulé, afin de montrer les différents avantages et les implications de la réforme et de faciliter ainsi des choix éclairés. En fonction des conclusions relatives à ces scénarios de financement, il pourrait être nécessaire d'adapter davantage la stratégie des ODD revisitée dans le cadre du premier pilier stratégique susmentionné.

Troisièmement, ce projet, bien que très technique par nature, ne peut être réduit à un exercice technocratique. Les évaluations et les recommandations doivent être placées dans le domaine public. Un vaste débat doit être facilité. La collecte des préoccupations et des aspirations des populations doit faire partie des activités de démarrage et contribuer à la mise en œuvre du projet, et il faut continuer à mener des consultations pour informer davantage le projet de ses conclusions et recommandations d'action et de réforme. Une partie importante du budget du projet et de la contribution financière du PNUD au projet appuieront spécifiquement ce processus démocratique et participatif.

Quatrièmement, il est important que l'attention portée aux aspects financiers d'une stratégie des ODD soit pleinement institutionnalisée, de sorte que le suivi, la mise à jour, la révision, les mesures correctives et l'alerte aux problèmes puissent avoir lieu en permanence, et qu'ils puissent également être intégrés en permanence dans la formulation de la stratégie ; au lancement de la réforme des politiques et au renforcement de l'action de mobilisation de financement, selon les besoins. Une attention particulière sera donc accordée, pendant le projet, à la nécessité de veiller à ce que cette institutionnalisation ait effectivement lieu avant la fin du projet.

Ce projet, dans les quatre domaines susmentionnés, est non seulement opportun, mais aussi nouveau, dans ses objectifs, sa stratégie de mise en œuvre et de sensibilisation. S'il est réalisé avec succès, il devrait donner un nouvel élan à la réalisation des ODD et fournir aux bailleurs de fonds ou aux sources de financement (APD, secteur financier, secteur privé et contribuables) un plan d'action convaincant qui promet des progrès efficaces en vue du développement défini, un programme de réforme national valide et approprié, mais aussi les garanties nécessaires que les ressources seront bien dépensées et fournira, lorsque ces sources en raison de leur nature l'exigent, l'espoir (légitime) de retour sur l'investissement.

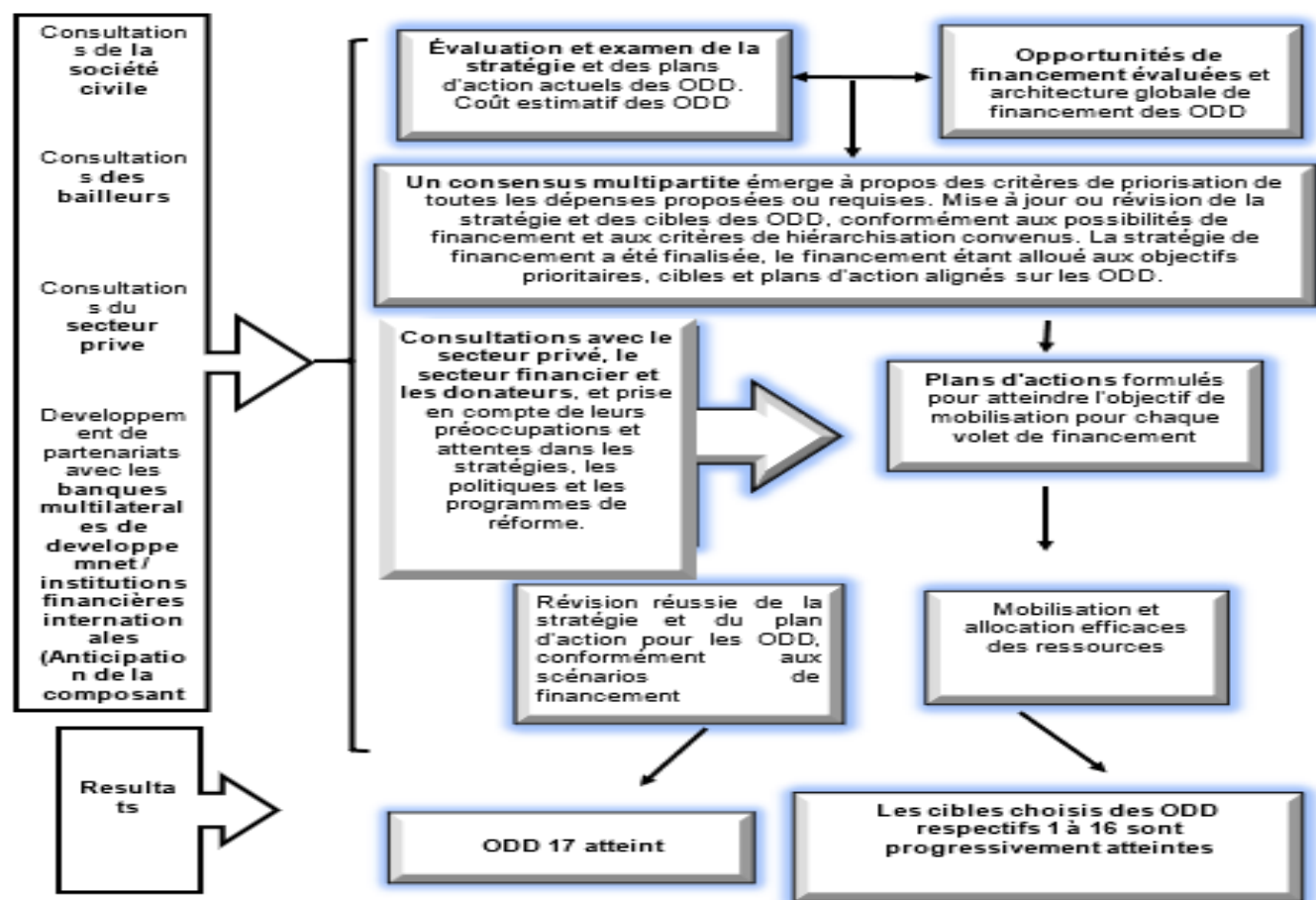
Enfin la mise en œuvre réussie de ce projet (indicateur de succès supplémentaire à ceux liés à la formulation et à la mise en œuvre réussies de stratégies et de plans d'action élaborés dans le cadre du projet) pourrait également contribuer de manière importante à l'élaboration d'une nouvelle vision nationale commune de l'avenir, et donc à la reconstruction du contrat social qui s'est progressivement érodé au cours des nombreuses crises passées et des années de crise actuelles.

En résumé et en définitive, ce projet est unique,

- En termes de but visé à savoir une intégration pleine et complète de la dimension de mobilisation de ressources dans la formulation - ou la révision - des stratégies des ODD, fondée sur une meilleure compréhension de l'architecture et des possibilités de financement.
- Pour ce qui est de l'intégration, dans le cadre de l'examen des réalités et des possibilités de financement, d'une redéfinition des priorités des cibles des ODD et d'un examen des cibles sur la base d'un ensemble convenu de critères de classement relatifs au renforcement de l'efficacité et de l'efficience des dépenses
- En termes de sensibilisation à la nécessité d'une réforme - que ce soit dans les domaines politiques ou dans la structure institutionnelle - nécessaire pour accélérer la réalisation des ODD et pour renforcer l'engagement en faveur de la mise en œuvre de ces exigences de réforme.
- En ce qui concerne la participation populaire et les processus de consultation qui sous-tendront les conclusions et recommandations concernant la stratégie, la réforme, l'action de priorisation et d'allocation de fonds, et contribueront ainsi à un consensus national, une avancée et la "promesse de résultats".
- En ce qui concerne la participation collective du Système des Nations Unies dont les riches et récents travaux d'inventaires en lien avec les ODD alimentent le projet de manière substantielle et substantive, ainsi que sur la participation régulière de l'ensemble de l'équipe de pays, sous la direction du coordonnateur résident, au suivi, à la direction et au renforcement réguliers du projet.
- En termes de la participation interministérielle et de l'appropriation et sous le lead national de cette initiative.
- En ce qui concerne l'approfondissement du partenariat avec la communauté des donateurs, de telle sorte que les conclusions du projet puissent également contribuer à la formulation d'un "cadre de partenariat" Haïti-Donateur révisé et revigoré à l'appui de l'agenda des ODD et des actions nécessaires pour atteindre les objectifs prioritaires des ODD. (La réunion en cours du Forum des partenaires techniques et financiers sera la structure appropriée pour cette consultation internationale régulière des partenaires liés à l'avancement du projet, aux réalisations et aux exigences de suivi).

En tant qu'entité nationale chargée de la planification et de la coordination du développement, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) dirigera la coordination du projet et bénéficiera d'appuis pour renforcer sa capacité à assumer cette tâche supplémentaire. La coordination du projet sera intégrée à la responsabilité centrale de planification et de coordination du MPCE. Cette capacité, et la capacité de mobiliser l'éventail le plus large de ministères autour des questions centrales de stratégie et de planification du développement, ont déjà été démontrées avec succès au cours de la phase de conception, grâce aux séances de brainstorming réussies initiées par le MPCE dans le cadre de l'élaboration de ce projet. (Ce rôle central de coordination du CPMM sera "partagé" en ce qui concerne les dimensions spécifiques des projets relevant du domaine d'expertise et des mandats de ces ministères, avec le MICT, le MAST, MAST et MCI).

Le résultat final de ce projet sera donc un plan d'action de financement convaincant, ambitieux mais réaliste, en faveur d'une stratégie des ODD objectivement de nouveau hiérarchisée, comprenant un programme de réforme convaincant et pleinement approuvé par un processus de consultation national; la capacité de poursuivre des efforts similaires et de mettre à jour la stratégie et les plans à l'avenir pleinement institutionnalisés, et avec les partenaires nationaux et internationaux de développement pleinement alignés sur les priorités mises en œuvre à la suite des conclusions et recommandations d'action formulées dans le cadre de ce projet et pleinement attachés à ces priorités.



III. RESULTATS ET PARTENARIATS (1,5 – 5 PAGES RECOMMANDEES)

Résultats attendus

Quatre résultats clés sont visés dans le cadre de ce projet, dont la substance des activités et produits est résumé ci-dessous.

Résultat 1 : Une stratégie globale de financement des ODD est conçue, des plans d'action sont élaborés et mis en œuvre dans chacun des domaines de financement prioritaires sélectionnés

- Produit 1.1: Une évaluation de l'architecture de financement et de toutes les sources potentielles de mobilisation de financement (allant de "recettes" à "prévention des fuites de capitaux" à "amélioration de l'efficacité de la gestion des dépenses").
- Produit 1.2 : Examen et analyse des points forts et des points faibles de chaque source potentielle de financement en ce qui concerne son alignement possible sur les priorités des ODD.
- Produit 1.3 : Formulation d'une synthèse des possibilités de financement, et d'un scénario minimum, moyen et maximum y afférent.
- Produit 1.4 : Conception de plans d'action et attribution de la responsabilité du ministère responsable pour chacun de ces flux de revenus.

- 1.5: Définition des processus, mécanismes et responsabilités pour le suivi et la mise à jour réguliers de la stratégie de financement et des plans d'action, et suivi de la mise en œuvre - au besoin - et de l'impact des actions de réforme nécessaires pour assurer la mobilisation des ressources la plus élevée possible et, de ce fait la réalisation des objectifs définis de la stratégie pour les ODD.
- Produit 1.6 : Mise en œuvre des stratégies de mobilisation de fonds et des plans d'action élaborés
- Produit 1.7 : un "cadre de partenariat" révisé négocié avec les partenaires donateurs sur la base de la stratégie révisée en matière de ODD ; le programme de réforme national ; et les objectifs de financement de l'APD proposés dans la Stratégie nationale de financement.

Résultat 2 : Compte tenu des ambitions de financement identifiées, la stratégie et le plan d'action actuels en matière de ODD sont révisés afin d'assurer un alignement efficace entre les objectifs et les cibles de ODD et les possibilités de financement (basées sur trois scénarios alternatifs) identifiées.

- Produit 1.1 : Evaluation de base du niveau d'atteinte des ODD. (L'accent sera mis sur un certain nombre d'indicateurs clés de développement, tant parmi les objectifs actuels des ODD que ceux-ci en dehors, qui sont considérés comme particulièrement pertinents ou déterminants pour la réalisation des ODD).
- Produit 1.2 : Définition de cibles des ODD réalistes mais ambitieuses révisées et, le cas échéant, priorisés de nouveau.
- Produit 1.3 : Inclusion explicite du principe de « Ne laisser personne de côté » ". Et ceux qui sont « les plus éloignés », d'abord" dans l'action et l'allocation des ressources prioritaires.
- Produit 1.4 : Assurer un équilibre solide entre les objectifs "Besoins fondamentaux et renforcement des capacités individuelles" et "Croissance économique, emplois, revenus et capacité de mobilisation des ressources nationales" dans la stratégie et le plan d'action des ODD.
- Produit 1.5 : Estimation du coût approximatif du plan d'action des ODD, avec spécification des coûts - dans la mesure du possible - des objectifs et des cibles.
- Produit 1.6 : Structuration du financement de manière à ce que les possibilités et les cibles de financement identifiées soient, dans la mesure du possible, alignées sur les cibles et les plans d'action spécifiques de la Stratégie.
- Produit 1.7 : Synthèse des réformes clés - nouvellement identifiées ou identifiées mais non encore mises en œuvre - nécessaires à la pleine réalisation de la stratégie (et estimation des coûts de mise en œuvre - et des avantages - de ces réformes prioritaires, de manière à démontrer clairement la valeur ajoutée par rapport à la réalisation des ODD).
- Produit 1.8 : Finalisation de la stratégie et du plan d'action pour les ODD, en prévoyant la possibilité d'ajustements (dans les scénarios minimaux, moyens et maximaux mentionnés ci-dessus) en fonction des résultats obtenus en matière de mobilisation de financement.

Résultat 3 : La capacité nationale de continuer à prendre l'initiative de la planification financière et de la mobilisation des ressources, de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi des stratégies est institutionnalisée.

- Produit 1.1 : Définition du mandat (ToR) de l'Unité nationale de planification du financement du développement" au Ministère de la planification et de la coopération Externe.
- Produit 1.2 : Précision des mandats (ToR) de coordination et de collaboration pour la participation et la contribution des ministères concernés (et des organisations et entités relevant de leur compétence) chargés, dans un domaine lié au financement, à l'efficacité de l'Unité nationale de planification du financement du développement du MPCE.
- Produit 1.3 : Création d'un groupe national de planification et fourniture d'outils, de systèmes et de ressources de planification et d'information appropriés ou nécessaires pour une exécution efficace des tâches et des activités.

Résultat 4 : Un processus de consultation nationale participatif et intense pour alimenter la mise à jour ou la révision de la stratégie et du plan d'action pour les ODD et, par conséquent, une vision et une cohésion nationales renforcées et partagées sur les objectifs de développement et sur l'allocation des ressources prioritaires.

- Produit 1.1 : Etude / Sondage sur les connaissances, les préoccupations et les attentes entrepris au début du projet, afin d'intégrer le processus d'élaboration de la stratégie à une évaluation à jour de la façon dont les gens perçoivent les priorités et de l'efficacité des mesures antérieures.

- Produit 1.2 : Renforcement de la capacité des organisations de la société civile de servir de pont entre le projet et les Haïtiens en général, afin de s'assurer qu'il y ait un inventaire continu des opinions des personnes au sujet des principales conclusions et recommandations du projet.
- Produit 1.3 : Commentaires des citoyens à intervalles réguliers

Ressources nécessaires pour accomplir les résultats attendus

Si le projet peut atteindre pleinement les résultats escomptés : (a) l'appropriation nationale (également par la société civile a facilité les consultations populaires à grande échelle) pour la stratégie, le plan d'action et les réformes lancées ou signalées dans le cadre du projet; (b) un projet global, ambitieux et bien-un plan de financement éclairé et pleinement aligné sur la stratégie, les objectifs et les cibles des ODD; (c) une stratégie actualisée des ODD qui tient pleinement compte des scénarios réalistes de mobilisation financière; et (d) une capacité institutionnalisée pour réaliser efficacement les ODD convenus – y compris son financement - stratégie et atteindre les objectifs définis, alors une contribution très précieuse aura été apportée au Programme d'action 2030 des ODD, et avec un budget d'investissement relativement limité projet.

Son optimisation directe et à court terme des ressources correspondra aux résultats susmentionnés, c'est-à-dire à sa contribution à la réalisation de l'objectif crucial 17 et de ses cibles.

Sa contribution à moyen terme se fera toutefois, par le biais de la stratégie et du plan d'action mis à jour pour les ODD (et de la mise en œuvre des réformes politiques requises jugées essentielles pour accélérer la réalisation des ODD) ainsi que d'un plan de financement ambitieux et efficacement mis en œuvre, un taux de réalisation plus élevé par rapport aux objectifs 1 à 16 par rapport à la stratégie et aux plans d'action antérieurs au projet.

Le projet, en concevant une stratégie de financement et en y incluant la valeur ajoutée potentielle d'instruments ou de possibilités de financement jusque-là moins connus ou non exploités, éclairera également la formulation du concept de projet parallèle "composante 2" dans le cadre de l'appel à propositions de financement des ODD par le "fonds unique des Nations unies", en se concentrant également sur des flux de financement plus récents ou moins développés et en les pilotant d'une manière innovante pour Haïti.

Le caractère intégré de ce projet nécessitera – et mobilisera efficacement – la contribution de toutes les agences des Nations unies en Haïti, ainsi que de certaines agences non-résidentes. En tant qu'organisme codirecteur au sein des Nations Unies et au niveau mondial, par l'intermédiaire du Groupe de travail central sur le financement du développement, de la stratégie mondiale, de la sensibilisation et de l'innovation en matière de financement, la CNUCED jouera un rôle clef avec le PNUD dans la codirection du projet. Les organismes techniques des Nations unies informeront le projet grâce à leur analyse approfondie des dépenses sectorielles accumulées au cours de nombreuses années, et à leur participation au suivi et à la direction dans le cadre des rendez-vous régulier de Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT) sous l'égide du Bureau du Coordinateur Résident. Lors de telle réunion, des agences telles que L'OPS/OMS (Santé), L'OIM (migrations et déplacements) et ONU-Femmes (égalité des sexes et droits des femmes) seront consultés pour leurs expertises spécifiques.

D'autres partenaires internationaux seront associés au suivi régulier du projet et partageront les enseignements importants qui pourraient ensuite également alimenter les stratégies et programmes respectifs de partenariat en Haïti de ces partenaires, dans ce cas éventuellement également de plus en plus aligné sur la stratégie nationale des ODD (et le plan de financement). Il n'est donc pas exclu que les stratégies et les plans D'action des ODD mieux hiérarchisés et plus ambitieux, et en particulier l'engagement de mettre en œuvre les réformes requises identifiées dans ceux – ci, pourraient conduire à un partenariat renforcé – et à une augmentation des contributions financières à la stratégie nationale-de ces partenaires avec Haïti, ce qui permettrait un retour significatif sur investissement.

L'institutionnalisation des capacités pour poursuivre le projet au-delà de sa durée de vingt - quatre mois garantira que la mobilisation financière et son alignement stratégique se poursuivront bien au-delà de la durée du projet, et créeront ainsi les conditions nécessaires à la poursuite et au succès de la mise en œuvre des stratégies de développement et de financement des ODD

Les processus de "consultation populaire" du projet revêtent une importance et une valeur particulières. Dans un environnement de crise, ils contribueront à renforcer le niveau d'adhésion grâce à une participation démocratique plus forte aux choix et à la prise de décisions sur les questions de la plus haute importance. On s'attend à ce que cette appréciation du dialogue et de la consultation se répercute également sur d'autres aspects du règlement des crises et des différends. C'est ce

pilier particulier du projet "consultation démocratique" qui tire parti de la contribution supplémentaire de 300 000\$ que le PNUD apportera au projet.

Des outils et des méthodologies seront mis au point (et institutionnalisés pour une application continue après le projet) afin de faciliter l'évaluation objective des propositions de projets et d'actions en ce qui concerne leur contribution à la stratégie des ODD ; aux objectifs individuels et prioritaires ; aux bénéficiaires prioritaires (y compris, mais sans s'y limiter, en ce qui concerne les programmes).

Enfin, et grâce à l'interaction du projet avec le secteur financier, des initiatives seront identifiées qui amélioreraient - en tant qu'outil important de réduction de la pauvreté et de création de moyens de subsistance – l'accès individuel des citoyens au financement et aux instruments financiers, et une analyse de ce qui serait nécessaire pour accélérer la disponibilité de ce financement et La contribution importante d'une telle initiative, si elle est mise en œuvre efficacement, à la réalisation des objectifs des ODD sera analysée et documentée, et les partenaires du secteur privé seront encouragés à lancer les investissements requis.

Partenariats et implication des parties prenantes

La responsabilité de la direction et de la coordination du projet sera entièrement dévolue au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), en tant que ministère responsable de la formulation – de la mise en œuvre – de la stratégie nationale des ODD dans laquelle la stratégie de financement et l'alignement stratégique du financement sur les ODD doit être totalement intégrée.

L'un des principaux objectifs de ce projet est non seulement de contribuer à cet objectif stratégique, mais aussi d'appuyer l'institutionnalisation de la capacité de poursuivre cet effort et de se concentrer au-delà du projet.

Le MPCE ajoutera la problématique de la mobilisation de ressources à son programme de coordination globale et y associera directement et intensivement les différents ministères en charge d'un flux de financement particulier dans la stratégie nationale de financement des ODD. Ces ministères pourront également tirer parti de l'appui du projet pour formuler leurs stratégies respectives de mobilisation des ressources en ce qui concerne les sources de recettes (ou les examens des dépenses) dont ils ont la responsabilité.

Les deux organismes chefs de file pour ce projet – PNUD et CNUCED – seront également associés à cette coordination régulière, afin de veiller à ce que les conclusions et orientations nationales ayant une incidence sur les objectifs, les produits et les actions du projet soient pleinement prises en compte dans la planification du projet.

Étant donné que les activités liées à l'élaboration de la stratégie de financement (et l'examen plus large des "moteurs et facteurs de troubles" dans la mise en œuvre des stratégies précédentes) peuvent conduire à la nécessité de réviser les éléments de la stratégie, du plan d'action ou des cibles des ODD ou du programme de réforme associé à la stratégie actuelle des ODD, toutes les institutions nationales relevant de la responsabilité de coordination du MPCE en ce qui concerne la Stratégie nationale plus large des ODD seront associées à ce processus de révision ou de mise à jour, grâce aux processus de planification et de coordination existants suivis pour chaque processus de conception et d'approbation de la planification et de la coopération externe

Le MPCE associera les agences des Nations unies à cette coordination, tant pour la stratégie de financement que pour les aspects plus larges de la stratégie des ODD, selon les besoins.

En plus de cette coordination interne entre le gouvernement et/ou les Nations unies, le projet établira une plate-forme dans laquelle les représentants de la société civile et du secteur privé pourront être régulièrement informés des progrès réalisés dans la conception et la mise en œuvre de la formulation et de la révision de la stratégie de financement, de sorte que leurs contributions au processus et à la stratégie puissent non seulement être mieux prises en considération, mais aussi pour veiller à ce que la formulation de la stratégie intègre efficacement les suggestions et recommandations précieuses de ces partenaires.

Le PNUD, en tant qu'organisme résident parmi les deux codirigés du projet et donc en consultation régulière avec le MPCE (et d'autres ministères concernés) au sujet de ce projet, prendra en charge le mécanisme et le processus d'information des citoyens, en s'appuyant éventuellement sur l'expertise technique des agences partenaires qui, en raison de leur rayonnement et de leur présence sur le terrain, pourraient y apporter une valeur ajoutée particulière. Des outils technologiques modernes

seront utilisés pour assurer le rayonnement le plus large et le plus élevé possible, la société civile étant habilitée à assurer la liaison avec les citoyens dans leur ensemble. Le processus devrait faciliter une discussion active et large ; fournir une rétroaction aux citoyens et les informer de la façon dont leurs suggestions ont été prises en compte ; et contribuer ainsi à renforcer la cohésion nationale en ce qui concerne l'orientation stratégique poursuivie dans le cadre de ce projet.

Le PNUD fournira à intervalles réguliers des mises à jour à la communauté des donateurs, dans le but de l'informer des progrès réalisés dans la formulation et/ou la mise à jour de la stratégie, et contribuera ainsi à créer une dynamique vers une éventuelle augmentation de la contribution des donateurs/APD à la stratégie des ODD dans le cadre du plan de financement. Dans la mesure du possible, ces mises à jour et ces échanges seront entrepris conjointement avec le MPCE, et le forum de coordination des partenaires internationaux " PTF " existant servira le mieux à cet effet.

L'état d'avancement du projet sera un point de l'ordre du jour des réunions trimestrielles de l'équipe de pays des Nations unies, au cours desquelles l'un ou les deux codirecteurs du projet donneront un aperçu de la mise en œuvre du projet et donneront un aperçu des apports techniques requis des différents organismes en relation avec leurs compétences et portefeuilles de programmes respectifs et pertinents liés aux objectifs, secteurs ou thèmes des ODD pour lesquels ces organismes ont un mandat ou possèdent des compétences programmatiques.

Bien que leur partenariat soit particulièrement dans le cadre du volet 2 de l'appel à propositions, le PNUD évaluera régulièrement les institutions financières présentes en Haïti (Banque mondiale, Fonds Monétaire International, Banque Interaméricaine de développement et Banque de développement des Caraïbes) sur l'avancement du projet et l'orientation qu'il prend. Les Suggestions et recommandations de ces partenaires seront intégrées à la mise en œuvre du projet et à la coordination régulière du MPCE. Le PNUD saisira également l'occasion de ces échanges réguliers avec les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales pour discuter d'accords de partenariat spécifiques au titre de la composante 2, qui vise à mettre à l'essai, à démontrer, à développer et – après le projet – à soutenir des mécanismes, des outils et des installations novateurs de mobilisation des ressources.

L'UE (principal bailleur de fonds, avec la Norvège et la Suisse, du Fonds Commun des Nations unies) sera régulièrement informée des progrès accomplis et, si possible, invitée à participer aux réunions de coordination. Cela non seulement en raison de la priorité politique de l'UE d'aligner son propre programme sur les priorités de la stratégie nationale des ODD, mais aussi en raison de sa capacité à plaider en faveur de la même chose parmi ses pays membres qui représentent une très grande part de L'APD et du financement de l'innovation.

Enfin, en tant que deux des cinq organismes chefs de file de l'équipe spéciale sur le financement des ODD, le PNUD et la CNUCED mobiliseront l'appui au projet de leurs importantes capacités internes dans ce domaine et qui ont été renforcées au fil des ans en réponse à la priorité croissante du thème du "financement du développement" et en réponse à la demande croissante des pays en matière d'appui et de partage des connaissances, en particulier en ce qui concerne l'innovation dans le domaine de la mobilisation des ressources. À titre d'exemple, à partir de 2020, le PNUD a créé dans son bureau de Genève une capacité consultative résidente accessible à l'échelle mondiale sur le "financement des ODD dans les pays fragiles" et sur laquelle les ressources seront pleinement utilisées pour la mise en œuvre de ce projet.

Durabilité et élargissement

Appropriation nationale : Le succès du projet dépend de l'assimilation complète des questions à traiter, des solutions identifiées et de la mise en œuvre de la voie d'action requise.

La démarche d'appropriation a déjà été engagée dans la phase de conception du projet, et il ressort pleinement de la participation importante, sous la coordination du MPCE, de différents ministères et structures nationaux aux débats initiaux et aux réflexions sur le projet. Cela sera encore consolidé au cours de la phase initiale du projet et de la rédaction du Plan initial, qui reposera sur la participation active des principales parties prenantes nationales à la définition de l'orientation du projet et à la définition de ses activités prioritaires.

Institutionnalisation d'une capacité nationale soutenue de planification financière et de mobilisation des ressources, pleinement alignée sur la stratégie et les priorités des ODD :

Bien que les résultats directs et à court terme du projet soient importants pour relever les défis de financement liés au Programme des ODD, le maintien de ceux-ci à long terme est tout aussi important. L'institutionnalisation de ces capacités sera donc l'une des priorités du projet. Il s'appliquera en particulier à la capacité de planification, de coordination et de suivi

du MPCE, mais s'étendra également aux capacités à maintenir dans d'autres ministères et institutions clés ainsi qu'en termes de maintien d'un processus régulier de participation de la société civile et du secteur privé à la mise à jour des stratégies (ODD et/ou financement)

Interaction régulière avec les parties prenantes non-gouvernementales pour assurer la formation de consensus et des solutions gagnant-gagnant : comme indiqué dans la stratégie du projet, une contribution et une participation importantes du secteur privé (commercial et financier) et de la société civile sont essentielles. Une interaction régulière avec ces groupes de parties prenantes est donc également essentielle à la réussite du projet et sera assurée à intervalles réguliers et cela également sous la coordination du MPCE. Des représentants du secteur privé ont déjà été consultés pendant la phase de conception du projet (en partenariat avec le Centre pour la Facilitation des investissements du Ministère de l'industrie et du Commerce, qui fonctionne comme un guichet unique pour les entreprises) et ces échanges se poursuivront et s'intensifieront pendant la mise en œuvre du projet. En ce qui concerne la société civile et compte tenu de son rôle important de passerelle vers les citoyens, le projet fournira un soutien aux capacités de cette population afin que la sensibilisation, l'information et la sollicitation de rétroaction auprès des citoyens en général soient effectivement mises en œuvre. (Cette fonction d'appui aux capacités s'appuiera sur une composante budgétaire spécifiquement allouée, fournie en tant que contribution du PNUD au projet)

Intégration des résultats des projets dans le(s) processus plus large de formulation de la stratégie nationale :

La prise de conscience totale de l'impératif d'intégration est le fil conducteur du projet, de l'appropriation nationale et de la coordination nationale. Cela concerne à la fois la nécessité de considérer la stratégie de financement comme une dimension essentielle de la stratégie nationale des ODD, ainsi que la reconnaissance du fait que la finalisation de la stratégie de financement – et les scénarios alternatifs qui y sont suivis – éclaireront le degré de nécessité d'ajuster "à la hausse ou à la baisse" les objectifs et cibles de la Stratégie Nationale des ODD et de la stratégie globale.

Mobilisation de la participation des principales structures nationales dans ce cadre de coordination :

L'exigence d'une approche "pangouvernementale" très large pour assurer la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de financement ambitieuse et efficace est pleinement réalisée. À partir du noyau des ministères clés au cours de la phase de conception du projet, une participation élargie sera progressivement lancée afin de pouvoir faire face à la complexité croissante du projet et à la nécessité d'une participation supplémentaire à la conception et à la mise en œuvre de la stratégie et des plans d'action.

1. CADRE DES RESULTATS DU PROGRAMME CONJOINT

Indicateurs d'effets, comme spécifiés dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional], comprenant les Baseline et cibles : Les institutions publiques et la société civile améliorent l'état de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de décision

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : 1.2. Les fonctions, le financement et les capacités des institutions infranationales sont renforcés afin de fournir des services de base et de répondre aux besoins de la population

Titre du projet et numéro du projet dans ATLAS : Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti/ Numéro : 00128724

PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	BASELINE		CIBLES (par fréquence de collecte des données)			MÉTHODES ET RISQUES LIÉS À LA COLLECTE DES DONNÉES
			Valeur	Année	2020	2021	FINALE	
Produit 1 : Une stratégie globale de financement des ODD est conçue, des plans d'action sont élaborés et mis en œuvre dans chacun des domaines de financement prioritaires sélectionnés	1.1 Existence d'un document d'analyse stratégique de financements potentiels	Rapport d'analyse	0	2020				
	1.2 # d'options de financement alignées sur les priorités des ODD désagrégées par type	Rapport	TBD	2020				
	1.3 Existence d'un document de synthèse des options de financement par occurrence du type de scénario (minimum, moyen, maximum)	Rapport de synthèse	0	2020		1		
	1.4 # de plans d'actions conçus repartis par flux de revenus	Plans d'actions	0	2020				
	1.5 Existence d'un système de suivi efficace de la stratégie de financement pour les ODD et les plans d'actions afférents.	Plans de suivi	0	2020				
	1.6 Mise en œuvre des stratégies de mobilisation de fonds et des plans d'action élaborés	Rapport d'avancement	0	2020				
	1.7 Existence d'un document stratégique révisé et négocié avec les partenaires donateurs sur la base de la stratégie révisée en matière des ODD	Document de stratégie (incluant les plans d'actions individuelles)	0	2020				

Produit 2 : Compte tenu des ambitions de financement identifiées, la stratégie et le plan d'action actuels en matière de ODD sont révisés afin d'assurer un alignement efficace entre les objectifs et les cibles de ODD et les possibilités de financement (basées sur trois scénarios alternatifs) identifiées.	2.1 Niveau d'atteinte des ODD sur la base d'indicateurs clés de développement préalablement définis	Rapport technique d'évaluation de base d'avancement des ODD	TBC	2020		1 : 2		
	2.2 Définition de cibles des ODD réalistes mais ambitieuses révisées et, le cas échéant, priorisés de nouveau.	Rapport de priorisation des cibles des ODD	TBC	2020	1 : 3			
	2.3 % de nouvelles cibles intégrant explicitement le principe de « Ne laisser personne de côté » " et « les plus éloignés d'abord » dans l'action et l'allocation des ressources prioritaires.	Rapport technique sur les priorités	N/A	2020				
	2.4 Capacité à assurer l'équilibre entre les "besoins fondamentaux/renforcement des capacités individuelles" et "croissance économique, emplois, revenus et capacité de mobilisation des ressources nationales" dans la stratégie et le plan d'action des ODD.	Notes d'orientations	N/A	2020				
	2.5 Estimation du coût approximatif du plan d'action des ODD, avec spécification des coûts - dans la mesure du possible - des objectifs et des cibles.	Rapport d'analyse de coûts	TBC	2020				
	2.6 Alignement des options et cibles de financement identifiées avec les cibles et les plans d'action spécifiques de la Stratégie.	Rapport	TBC	2020				
	2.7 # de réformes clés nouvellement identifiées ou non encore mises en œuvre dans la stratégie de réalisation des ODD.	Rapport de synthèse Réformes formulées	TBD	2020				
	2.8 Existence d'un document stratégique incluant la stratégie et du plan d'action pour les ODD	Rapport final des ODD (scenarii inclus)	TBD	2020				
Produit 3 : La capacité nationale de continuer à prendre l'initiative de la planification financière et de la mobilisation des ressources, de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi des stratégies est institutionnalisée	3.1 Existence d'un mandat de coordination et d'arrangements institutionnels au sein de la cellule de planification du financement du développement" au MPCE	Termes de référence (TdRs) Organigramme	N/A	2020				
	3.2 Niveau d'implication des ministères concernés (et des organisations et entités relevant de leur compétence) à l'Unité Nationale de planification du financement du développement du MPCE.	Note d'orientation relative à la coordination et collaboration entre ministères concernés	TBD	2020				

	3.3 Nombre d'activités communes / initiatives entreprises au sein groupe national de planification dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies des ODD	Notes de mise à jour Compte-rendu d'activités, réunions	TBD	2020				
Produit 4 : Un processus de consultation nationale participatif et intense pour alimenter la mise à jour ou la révision de la stratégie et du plan d'action pour les ODD et, par conséquent, une vision et une cohésion nationales renforcées et partagées sur les objectifs de développement et sur l'allocation des ressources prioritaires.	4.1 Nombre de stratégies de financement intégrées testées (désagrégées par pourcentage de réussite / échec)	Rapport d'étude	TBC	2020		1		
	4.2 Nombre de stratégies de financement intégrées mises en œuvre avec des partenaires clés.	Rapport des organisations de la société civile	TBC	2020		1		
	4.3 Nombre de partenariats opérationnels relatifs aux stratégies de financement intégrées visant à accélérer les progrès sur les ODD	Notes de réunion de coordination	TBD	2020		4		

2. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Dépenses 2020 et années préalables	Budget prévu par année en USD			PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
			2020	2021	2022		Source de financement	Description du budget	Montant
Produit 1 Une stratégie globale de financement des ODD est conçue, des plans d'action sont élaborés et mis en œuvre dans chacun des domaines de financement prioritaires sélectionnés	1.1 Analyse approfondie et synthèse des opportunités et des défis de financement		25,000			PNUD	Fonds des NU		25,000
	1.2 Résumé des observations et conclusions analyses des dépenses publiques les plus récentes		50,000			PNUD	PNUD		50,000
	1.3 Analyses réalisées.		12,000			CNUCED	Fonds des NU		12,000
	1.4 Analyses, formulation des conclusions et recommandations concernant la stratégie de financement		6,000			CNUCED	Fonds des NU		6,000
	1.5 Définition des hypothèses de scenarii		12,000			PNUD	PNUD		12,000
	1.6 Formulation de scenarii spécifiant chacun un volet individuel de financement		12,000			PNUD	PNUD		12,000
	1.7 Formulation de la Stratégie de financement général (avec trois scénarii)		20,000	20,000		CNUCED	Fonds NU		40,000
	1.8 Formulation de plan d'actions relatifs à chaque flux de revenus			10,000		CNUCED	Fonds NU		10,000
	1.9 Formulation de plan d'actions en appui à la Stratégie de financement général			12,000		CNUCED	Fonds NU		12,000
	1.10 Plan de suivi-évaluation complet			5,000		PNUD	Fonds NU		5,000
	1.11 Mise en évidence des résultats de la stratégie de financement et des plans d'action		PM	PM					
	1.12 Initiation des échanges sur l'APD conformément à la 'nouvelle' stratégie de financement, la stratégie des ODD et l'agenda des reformes			25,000					25,000

	1.13 Effet de la mobilisation de ressources sur l'APD.			N/A			N/A		
	Sous-total pour le PRODUIT 1		137 000	72 000					209,000
Produit 2 Compte tenu des ambitions de financement identifiées, la stratégie et le plan d'action actuels en matière de ODD sont révisés afin d'assurer un alignement efficace entre les objectifs et les cibles de ODD et les possibilités de financement (basées sur trois scénarios alternatifs) identifiées.	2.1 Mise à jour des réalisations des ODD		24,000			PNUD	Fonds des NU		24,000
	2.2 Analyses des principaux problèmes et défis de mise en œuvre	N/A	12,000			PNUD	Fonds des NU		12,000
	2.3 Définition des critères d'évaluation et de priorisation		24,000			PNUD	Fonds des NU		24,000
	2.4 Priorisation des cibles des ODD		12,000			PNUD	Fonds des NU		12,000
	2.5 Définition des populations cibles prioritaires prenant en considération l'impact de la crise		20,000			PNUD	Fonds des NU		20,000
	2.6 Recommandations concernant l'équilibre entre les deux ensembles complémentaires d'objectifs ODD		10,000			CNUCED	Fonds des NU		10,000
	2.7 Revue des ODD/écarts par secteur			36,000		PNUD	Fonds des NU		36,000
	2.8 Estimation des coûts pour combler le(s) déficit(s)			40,000		PNUD	Fonds des NU		40,000
	2.9 Évaluation de la contribution potentielle aux ODD de chaque flux de financement			18,000		PNUD	Fonds des NU		18,000
	2.10 Alignement des différents flux de financement dans la stratégie et le plan d'actions des ODD			12,000		PNUD	Fonds des NU		12,000
	2.11 Evaluation des reformes prioritaires mises à jour		25,000	25,000		PNUD	Fonds des NU		50,000
	2.12 Stratégie globale et hiérarchisée des ODD incluant une stratégie de financement globale et un plan d'allocation de financement			250,000		PNUD	Fonds des NU		250,000
	2.13 Inclusion de trois scénarios et des voies d'allocation et d'action correspondantes			45,000		PNUD	Fonds des NU		45,000

TOTAL coût de gestion									
TOTAL coûts directs du Programme			384 000	737 500					
Appui indirect au Programme (7 %)			26 880	51 625					
Appui général à la gestion									
TOTAL			410 880	789 120					
GRAND TOTAL	1 200 000								

IV. GESTION DU PROJET

Rapport coût-efficience et Efficacité et rentabilité

Large participation et contribution des organismes des Nations unies, sous l'égide du Coordonnateur Résident dans le cadre du programme "One UN". Le succès de ce projet dépend dans une large mesure du degré de collaboration de toutes les agences des Nations unies, de leurs contributions respectives au financement, et surtout de des connaissances et de l'expertise développées précédemment avec succès dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Des échanges réguliers sur le projet seront donc organisés dans le cadre de l'équipe de pays des Nations unies et sous la coordination des coordonnateurs résidents. Bien que le budget du projet soit petit (en dépit de l'apport financier supplémentaire du PNUD) pour accueillir un grand nombre de partenaires d'exécution, une allocation budgétaire est prévue pour faciliter l'organisation de débats thématiques réguliers entre les organismes des Nations Unies concernés, et dans lesquels les organismes seront encouragés à faciliter la participation du plus grand nombre possible de leur personnel concerné afin que la présence des Nations unies dans le pays soit considérée comme utilisée efficacement dans le cadre de ce projet.

Au cours de la mise en œuvre du projet ou des débats ci-dessus à l'échelle de L'ONU, s'il apparaît nécessaire d'apporter des contributions techniques et spécialisées supplémentaires, les institutions concernées seront invitées à mobiliser ces besoins supplémentaires, en tant que contribution au projet et dans le cadre du même programme conjoint. Les institutions spécialisées seraient sollicitées au cas où des compétences sectorielles spécifiques seraient nécessaires, par exemple dans les domaines de la santé (OPS/OMS), des migrations (OIM), de l'égalité des sexes et des droits des femmes (ONU-Femmes).

Gestion du projet

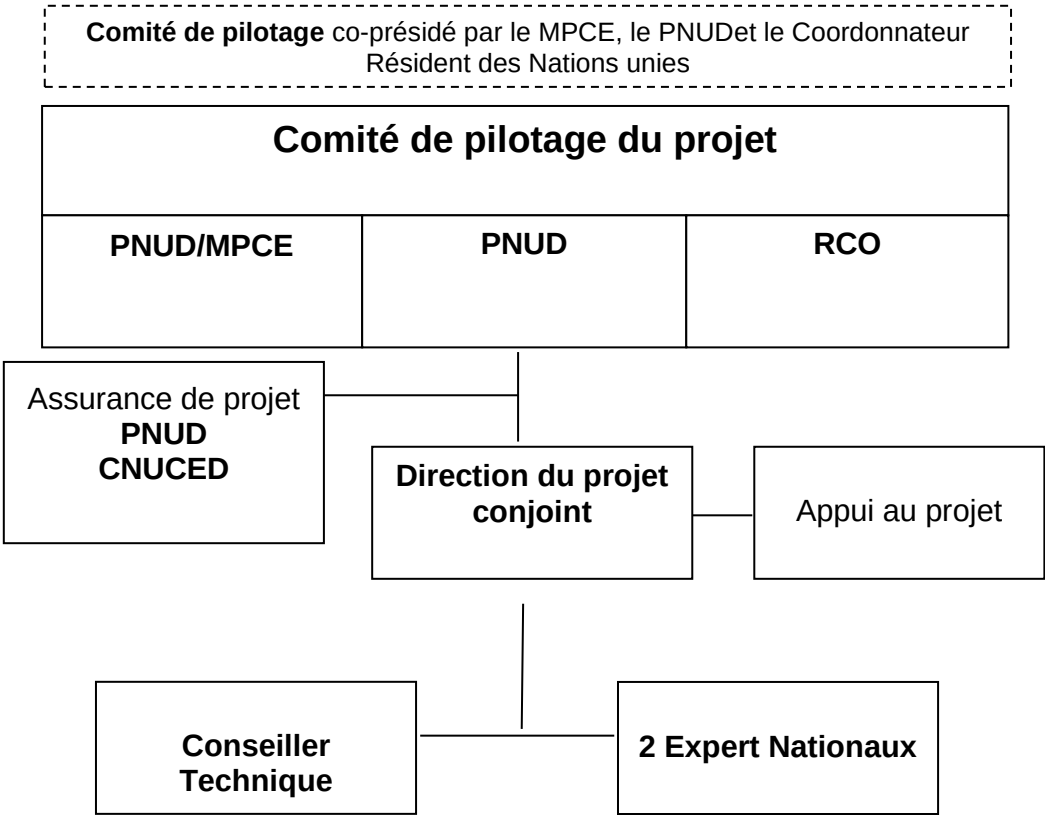
La gestion opérationnelle du projet reposera sur l'expertise nationale dont 2 experts nationaux Senior en Stratégie de Développement, Accélération de la Réalisation des Objectifs du Développement Durable, et Consultation Citoyenne qui assureront le maillage du projet avec les différentes parties prenantes. Ils seront ponctuellement appuyés par (1) Conseiller principal au profil de senior sera mobilisé dans le cadre du projet pour soutenir la mise en œuvre du projet, renforcer la capacité de l'équipe des Nations unies à rester à la pointe des connaissances sur les questions de financement et les réponses possibles, en raison de l'importance clé de cette thématique pour l'atteinte des objectifs des ODD. Des débats réguliers seront ainsi facilités par lui au sein de l'équipe des Nations unies (conjointement avec les conseillers techniques de la CNUCED lors d'une mission en Haïti ou par vidéoconférence), et les organismes seront directement associés au suivi régulier du projet et à l'examen des rapports d'activité par les codirecteurs. Les connaissances accumulées en rapport avec des objectifs spécifiques des OMD et des ODD sur lesquels les différentes agences se seront concentrées au fil des ans dans leurs programmes et mandats respectifs, et qui seront extrêmement utiles pour alimenter ce projet dans sa conception de stratégie et sa planification d'action, revêtent également une importance particulière.

Gouvernance et dispositions en matière de gestion

Coordination Nationale du projet : dès le début de la phase de conception du projet, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe a pleinement démontré, non seulement son attachement sans réserve aux objectifs du projet en ce qui concerne l'importance et l'enjeu du financement et son impact sur les priorités globales de planification, mais aussi de faire de cette initiative un effort national efficacement coordonné, en faisant appel à tous les ministères et entités nationales concernés ayant un mandat ou une expertise dans l'un des principaux domaines du projet. Cette coordination "pangouvernementale", sous la direction du MPCE, sera étendue à d'autres partenaires, au fur et à mesure que le rapport initial sera formulé et ceci en fonction des besoins en contributions et intrants supplémentaires.

Comité de Pilotage sera mis en place au début du projet, il sera composé du MPCE, des principaux ministères concernés, du PNUD (et la CNUCED, lorsqu'ils sont présents dans le pays) et le Bureau du Coordonnateur résident (RCO). Le Comité de Pilotage sera coprésidé par le MPCE et le Coordonnateur Résident des Nations unies. Le Bureau régional et le PNUD apporteront un appui technique au Comité de Pilotage. Après l'achèvement du rapport initial et le lancement du projet, la composition du Comité de Pilotage sera progressivement élargie en fonction de l'exhaustivité croissante de l'analyse et de la complexité croissante de la formulation de la stratégie. Ce sera particulièrement le cas pour les partenaires des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales. Autres parties prenantes

(partenaires donateurs internationaux, représentants du secteur privé et du secteur financier, etc.) seront également invités à participer aux réunions du Comité de Pilotage, en ce qui concerne des sujets d'importance ou d'intérêt particulier pour ces groupes qui seront inscrits à l'ordre du jour du Comité Directeur, tandis que leur participation plus régulière au Projet se fera au niveau de la Coordination nationale (voir ci-dessus).



ANNEXE 1 – JOURNAL DES RISQUES

#	Description	Catégorie du risque	Impact & Probabilité	Actions proposées/ Solution de gestion	Auteur	Date d'identification	Propriétaire	Statut	Dernière mise à jour
	1. Le déficit démocratique et les faiblesses actuelles de la gouvernance	Stratégique	I = 3 P=3	1. Cibler de concert avec le MPCE et croiser les bases de données des agences partenaires du SNU des acteurs légalement constitués pouvant contribuer à appuyer les réformes supplémentaires nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie des ODD 2. Appuyer les cadres et mécanismes de gestion existants facilitateurs de l'accélération de la mise en œuvre du plan stratégique des ODD dans le cadre de consultations transparentes	L'équipe du projet	Juillet 2020	Expert(s) national (aux)	Stable	Décembre 2020
	2. Les crispations et tensions potentielles à l'approche des échéances électorales dans un contexte sanitaire particulièrement sensible	Politique	I = 4 P = 4	3. Assurer des approches coordonnées, des messages communs et un plaidoyer fort entre l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti (UNCT) et les organismes non-résidents sous l'égide du Bureau du Coordonnateur Résident 4. Ajuster rapidement selon la situation les approches en accordant une attention particulière aux crispations et crises existantes.	L'équipe du projet	Juillet 2020	Expert(s) national (aux)	Stable	Décembre 2020
	3. Mobilisation moyenne de la société civile et du secteur privé dans le cadre des « consultations populaires » à l'échelle nationale	Sécuritaire	I = 3 P=3	5. Identifier et valoriser les relais communautaires dans le cadre d'une approche décentralisée (par territoires) coordonnée par le MPCE 6. Continuer à travailler avec tous les secteurs par le biais des ministères de tutelle associés au projet et sous la coordination du MPCE.	L'équipe du projet	Juillet 2020	Expert(s) national (aux)	Stable	Décembre 2020
	4. L'approche intégrée du projet pourrait être limitée par la multiplicité de parties prenantes	Organisationnelle	I = 3 P=3	7. Le renforcement des mécanismes et cadres de gestion existants - Sous la coordination du MPCE par le biais de consultations des acteurs nationaux - Au sein du Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies	L'équipe du projet	Juillet 2020	Expert(s) national (aux)	Stable	Décembre 2020

	5. L'exposition aux facteurs climatiques et environnementaux récurrents pourrait aggraver les crises socio-politiques ou socio-économiques existantes.	Opérationnel	I = 3 P=3	8. Renforcer par le biais du MPCE les capacités techniques des ministères de tutelles nationaux – parties prenantes du présent projet – dans leurs domaines de compétences/expertises respectifs et en lien avec les ODD	L'équipe de mise en œuvre du projet	Juillet 2020	Expert(s) national (aux)	Stable	Décembre 2020
	6. Disponibilité en temps réel des ressources dans un contexte et de fluctuations économiques permanentes	Financier Opérationnel	I=4 P=3	9. Mobiliser en temps réel les contributions des agences partenaires des Nations-Unies pour la réalisation des activités du projet	L'équipe de mise en œuvre du projet	Juillet 2020	Expert(s) national (aux)	Stable	Décembre 2020